Lycée Franco-Argentin Jean Mermoz Buenos Aires

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE

aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

**Séance du mercredi 10 mai 2023 - 18h00 réunion en modalité présentielle, possibilité de participer en ligne en cas d'empêchement**

| | |
|---|---|
| Nombre de membres: | 31 |
| Membres absents : | 5 |
| Membres présents: | 24 en présentiel + 2 en virtuel = 26 |
| Membres avec droit de vote | 24 – 1 absent = 23 dont 1 à distance |

Le quorum atteint, la Proviseure ouvre la séance à 18h06. Elle félicite et remercie les membres de ce premier conseil pour les uns régulièrement élus, pour d'autres nouveaux élus. Elle explique qu'il y a eu une séance extraordinaire le 21 mars qui a dû réunir le mandat 2022 pour décider d'une compensation de salaire pour les personnels non enseignants.

Le représentant de Fraternité, M. Perel, participe en ligne.

Le secrétariat est assuré par Belen Sirimarco et par Mme Dettori, enseignante du 1er degré, comme secrétaire adjointe.

Le calendrier scolaire 2024 qui était noté en point 8 de l'ordre du jour, sera finalement traité en point 5 car des membres avec droit de vote devront quitter la séance plus tôt.

Ce conseil présente aussi une condition particulière parce que ce sera le dernier CE pour trois membres de droit du conseil qui quitteront leurs fonctions fin juillet. La proviseure leur donne la parole :

**Mme GUYOMARD** : La directrice administrative et financière est heureuse de ses cinq années passées en Argentine. Mme Guyomard a eu d'autres expériences à l'étranger, celle du Liban a également été un défi. Son passage par Santiago, au Chili, a été une bonne préparation à la culture de l'Amérique Latine et du métier dans la gestion des établissements de l'Amlasud. Mais l'expérience argentine est très précieuse pour elle, tant sur le plan personnel que professionnel. Son équipe argentine de l'Intendance lui manquera.

**Mme LEYENDECKER** : La proviseure occupera en France un autre type de poste au sein de l'Inspection de l'Education Nationale. A partir du mois de septembre elle ne sera plus cheffe d'établissement mais Inspectrice. Ce conseil d'établissement sera donc son dernier conseil d'établissement, non seulement en Argentine, mais dans sa vie professionnelle en tant que proviseure. Elle se souvient particulièrement de trois conseils d'établissement qu'elle a présidés en Argentine : celui du 27 octobre 2020 où ont été longuement débattues les modalités de la reprise progressive en présentiel. Celui du 23 février 2021 février 2021, qui s'est tenu en urgence, avant la reprise des cours, alors que le

personnel, les parents et les élèves étaient encore en vacances, pour définir l'organisation de la reprise des cours en classe à la suite de la publication des nouveaux protocoles pour le début de l'année scolaire. Et enfin, celui du 22 juin 2021 qui prenait en compte l'ensemble des observations et travaux de la CHSCS et du CHSCT. L'année 2022 a apporté d'autres difficultés liées à l'inflation et à la question du pouvoir d'achat du personnel local. Cette première expérience à l'étranger sera probablement pour elle la seule et elle en gardera un souvenir très fort et beaucoup d'enseignements professionnels. Elle espère que, malgré les divergences rencontrées avec les différents partenaires, le dialogue qui s'est instauré comme outil de concertation se poursuivra, et que tous les membres ici présents auront à cœur de faciliter la prise de poste des successeurs. Elle remercie l'équipe de direction avec laquelle elle a travaillé dans de très bonnes conditions, ainsi que le soutien du poste diplomatique dans tous les moments, y compris les plus difficiles.

**M. PARADISI-CLOULOUMA :** le Conseiller de coopération et d´action culturelle remercie tous ceux qui sont autour de la table et aux précédents intervenants des conseils d´établissements avec qui il a partagé des échanges très productifs tant au Lycée Jean Mermoz qu´au Collège de Martinez. Il avait eu la chance de participer à des CE à Caracas mais il gardera un souvenir spécial des séances vécues dans cet établissement. C´est pour lui, le moment de revenir en France, au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. C´est M. Fréderic DEPETRIS qui prendra le relais du poste diplomatique au prochain CE le 24 août.

Les conseillers des Français de l´étranger remercient la Proviseure et lui souhaitent bonne continuation dans son prochain poste. Les représentants de l´Amicale remercient aussi les membres de la Direction pour leur investissement et le soutien accordé tout au long de leurs fonctions au LJM.

La proviseure présente l´ordre du jour qui est adopté par les membres. Il n´y a pas de questions diverses.

**1. Installation du nouveau conseil d'établissement et désignation des membres des instances.**
Fraternite enverra le document complet sous peu.
La proviseure souhaite la bienvenue à tous les membres de ce nouveau mandat.

**2. Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement.**
Il n´y pas d´observations ni des questions de la part des membres. La proviseure signale que sera corrigé le changement de circulaire en vigueur : Circulaire 0732 du 1er juillet 2022
Elle attire l'attention sur le point 5 que la séance ne doit pas dépasser 2h30...
Elle rappelle l´article 6 sur la question du vote à bulletin secret qui est de droit, à la demande d´un des membres.
Vote du règlement :
Opposition 0
Abstention 0
Adopte à l'unanimité

**3. Adoption des comptes rendus du conseil d'établissement du 21/03/2023 et du 29/11/2022**
Il n´y pas d´observations ni des questions de la part des membres. On vote pour les deux ensemble :
Opposition 0
Abstention 0
Ils sont adoptés à l'unanimité et ils seront publiés sur le site du lycée.

**4. Compte financier 2022**
La proviseure explique aux nouveaux membres que les conseils d'établissement sont rythmés par 2 temps forts sur le plan financier : la présentation du budget en novembre pour l'année suivante et la présentation du compte financier en mai qui retrace l'exécution du budget de l'année précédente.
Elle donne la parole à la directrice administrative et financière, Mme. Guyomard qui présente aujourd'hui le Compte financier. Il retrace les dépenses et recettes pour le lycée et la mutualisation en fonction de leur nature.

Ce compte financier retrace l'exécution budgétaire et comptable de l'exercice 2022. C'est l'acte qui arrête les comptes et présente l'affectation des résultats

Il s'agit d'un acte juridique approuvé par le CA de l'AEFE en mars 2023 (pour l'ensemble des EGD).

L'année 2022 est marquée par une inflation record qui a atteint 94.8%

Les effectifs restent moindres qu'avant la pandémie même s'ils se stabilisent aujourd'hui autour de 1370 élèves. La crise économique conduit de nombreux parents d'élèves à aller chercher de meilleures conditions de travail à l'étranger. Toutefois, on constate un léger retour des expatriés étrangers.

Début 2021, nous avions 1416 élèves. Nous avons terminé l'année scolaire avec 1371 élèves. Aujourd'hui, nous en avons 1364. Les représentants de l´Amicale demandent si les nouvelles inscriptions permettent des entrées latérales. La DAF répond qu´il s´agit des nouvelles familles venues de l´étranger.

Le gouvernement de la ville de Buenos Aires a accompagné l'inflation par des hausses de salaires assez importantes pour les personnels enseignants, proche de l'inflation. Par contre, les revalorisations de salaire des personnels non enseignants sont très en deçà de l'inflation : 66% d'augmentation en 2022. La perte de pouvoir d'achat est donc conséquente pour cette catégorie d'employés.

-Le présent compte financier intègre les activités du Lycée mais également le service de la mutualisation de zone (AMLASUD). Un point rapide sera fait dans un deuxième temps.

-Comme chaque année, un audit comptable a été réalisé en février / mars par un cabinet privé. Les recommandations et conclusions sont parvenues et sont positives pour l'établissement.

**RECETTES : 1 010 441 993 pesos**

-Le montant global des recettes de scolarité : 1 010 441 993 pesos :

-98% correspond aux recettes de scolarité : DS, DPI, DP, examen.

-Les 2% restant sont les intérêts moratoires (5 000 000), des refacturations de l'établissement aux logements de fonction ou à Cook 's, les manuels numériques ...

-Chiffre légèrement au-dessus des prévisions budgétaires suite à l'augmentation des droits de scolarité de septembre 2022.

-Par ailleurs, les effectifs de février à juin 2022 étaient légèrement supérieurs aux effectifs du budget initial.

-Au total, les frais de scolarité ont augmenté de 57.6% en 2022 par rapport à 2021.

Les autres droits de scolarité

-Les droits de première inscription (193 nouvelles inscriptions payantes au tarif de 70 000 pesos en 2022) : 13 510 000 de recettes.

-Les droits de demi-pension : 82 659 000 ARS : 892 élèves inscrits – 933 aujourd'hui.

-Les droits d'examen : 2 851 300 pesos pour 300 élèves : 85 DNB (brevet) – 106 EABG (épreuves anticipées Bac) et 117 Bac

Pour rappel, les subventions de l'Etat sont désormais classées en double flux.

L'aide à la scolarité

-Un montant total versé de 88 234 672 pesos

-131 élèves boursiers AEFE en 2022 contre 153 en 2021 et 162 en 2020

De plus, l'établissement a alloué 85 aides financières à travers la Fondation culturelle pour frais de scolarités et voyage (11)

Les autres flux de trésorerie provenant de l'AEFE

-Gestion de la déconcentration des voyages (billets d'avion gérés pour les personnels expatriés en Argentine 2 fois par an)

-Subventions IEN

-Subventions sécurité : 16 317 683 pesos : non utilisés à ce jour

**DEPENSES : 821 655 464 pesos**

Pas de commentaires de l'ensemble des rubriques qui ont été diffusées avec l'ensemble des documents du COFI avec une comparaison par rapport à 2021.

L'ENVELOPPE PERSONNEL (masse salariale locale) 552 073 886 pesos +67.45% /2022

-Dépenses salariales des recrutés locaux (121 ETP) : réévaluée aux 2 BR + fin d'année

Le budget a été construit initialement avec une enveloppe en hausse de 35%. Avec près de 100% d'inflation, cette enveloppe a dû être augmentée en BR1 et BR2 mais également alimenté lors d'un BR technique en fin d'année.

C'est un poste de dépenses important qui représente 67,2% des dépenses, en très forte augmentation cette année.

L'ENVELOPPE FONCTIONNEMENT

-Représente 30.7% des dépenses. Utilisés à 91% si on ne tient pas compte de l'enveloppe voyage scolaire qui n'a pas été utilisée.

EXCELLENCE EDUCATIVE (EDU 1) – consommée à hauteur de 89.7%

-Les dépenses ont été consommée à hauteur de 89.7%

ACCOMPAGNER ET FAIRE VIVRE LE RESEAU (RES 2)

Une destination qui ne retrace plus les reversements à l'AEFE et qui s'intéresse essentiellement aux dépenses de communication, la participation à la dématérialisation des examens et le budget de l'IEN - Consommation à hauteur de 99% de l'enveloppe

A titre d'information, les flux remontés pour les bourses, la PRR, PFC et indemnités autres sont renseignés dans les tableaux 2 et 4

MODERNISATION (SUP 3) (support et immobilier)

Une enveloppe utilisée à hauteur de 95,6%

L'ENVELOPPE INVESTISSEMENT

17 546 316 pesos. L'enveloppe Investissement correspond pour partie à l'achat d'ordinateurs pour le secondaire et le primaire et pour une autre partie pour des travaux d'entretien de l'établissement : enduit et peinture du gymnase, remplacement d'une porte coupe-feux (20 autres portes à remplacer à moyen terme) réhabilitation des 2 ascenseurs, remplacement de sols vinyle à la vie scolaire et en maternelle , d'un chauffe-eau au gymnase, de l'alarme intrusion pour le périmètre de l'établissement et des ventilations des chaudières dans les logements de fonction.

Le lycée est régulièrement inspecté par les organismes de contrôle de la ville de Buenos Aires ce qui est plutôt rassurant du point de vue de la sécurité du bâtiment.

SYNTHESE ET RESULTAT

Les dépenses totales sont inférieures aux recettes ce qui se traduit par un solde budgétaire positif. En intégrant les flux financiers, l'excédent de gestion est de 88 256 800 pesos, ce qui correspondant à l'abondement de la trésorerie. Ce résultat est positif car la PRR n'a pas pu être reversée en totalité. Le représentant du Sgen M. Grenier demande pourquoi cet excédent n´a pas fait l´objet de placements financiers comme recours contre l´inflation. La proviseure et la DAF rappellent ce qui a été dit dans des conseils précédents sur l´interdiction des établissements EGD de placer de l'argent. Néanmoins,

une demande a été faite auprès du ministère des finances français pour pouvoir bénéficier d'une exception. Nous sommes dans l'attente de la réponse du ministère. Cette demande est appuyée par l'AEFE.
M. Grenier insiste. Il ne comprend pas la raison de cette interdiction car toutes les Fondations ont le droit de le faire. La proviseure lui rappelle qu'un établissement EDG a ses avantages mais aussi des règles spécifiques et que s'agissant ici de fonds publics de l'Etat Français cette règle est jusqu'à présent incontournable, que ce n'est pas une décision qui dépend de la DAF, ni de la direction, ni de l'AEFE mais du Ministère de Finances. M. Grenier demande ensuite pourquoi les frais de scolarité ont été augmentés seulement de 57,7% si l'inflation a atteint 94,8% en 2022. Il dit que la majorité des écoles privées ont suivi l'inflation et qu'il est préoccupé parce que la gestion du lycée préserve plus la stabilité des parents en mettant en cause la gestion de la DAF.
La proviseure trouve cette accusation déplacée et fait savoir que toutes les décisions financières importantes sont prises en équipe de direction, après consultation et en accord avec le poste diplomatique, validées par le Directeur Général, lors de sa visite au mois de mars. Elle répète que l'ensemble des personnes en charge de ce dossier cherchent des options dans un contexte très complexe pas seulement du point de vue financier mais aussi administratif.
Madame Guyomard fait savoir que les établissements concurrents n'ont pas non plus augmenté les frais de scolarité à la hauteur de l'inflation. Si tel avait été le cas, nous aurions perdu beaucoup d'élèves, ce qui aurait conduit à plus de fermetures de classes encore.
Le représentant de Fraternité demande pourquoi on n'utilise pas cet excédent pour faire les travaux maintenant au lieu d'attendre un changement des règles du marché financier pour avoir un taux de change Euro/Peso favorable. La DAF répond que cette question a été soulevée et qu'elle est à l'étude du côté français.

Le niveau de la trésorerie remonte pour atteindre 436 693 655 pesos. La trésorerie en peso est très importante car la législation argentine nous interdit depuis octobre 2019 (élection présidentielle en Argentine) de transférer ou payer depuis l'Argentine vers un autre pays.
La trésorerie de la TG est, elle, quasi nulle et les encaissements (subventions AEFE et recettes mutualisation) servent à payer les factures AEFE. Néanmoins, ces recettes n'ont pas été suffisantes en 2022 pour solder la PRR.

BILAN

-Les créances

A la date d'arrêt du compte financier (15 décembre), le montant des créances reste faible (1,15% des droits constatés)
Ces créances ont fait l'objet d'accords de paiement.

-Les dettes constituées de différents éléments :

- Des avances sur frais de scolarité pour le prochain exercice. Il s'agit là des DPI correspondant à l'exercice 2022 et des factures non parvenues
- Dette de la PRR envers l'AEFE

CONCLUSION

-Pédagogiquement, l'année 2022 aura été l'année d'une reprise normale des activités scolaires. Par contre, l'exercice budgétaire est rendu très difficile avec l'inflation.
-Les poursuites des contraintes règlementaires pour les virements internationaux perdurent et l'établissement est bloqué pour honorer ses dettes de PRR envers l'AEFE.
-Enfin, ce rapport d'exécution budgétaire et comptable est l'occasion de remercier le travail de l'ensemble de l'équipe de l'intendance et notamment la nouvelle adjointe du DAF-ACS et la collègue en charge de la facturation arrivée en octobre pour leur investissement et la qualité remarquable du travail accompli.

POINT MUTUALISATION

Le Lycée Mermoz assure la gestion du dispositif de la Mutualisation et depuis 2023 de l'IRF.

La zone AMLASUD compte 17 établissements depuis le 01/08/2022:
-1 EGD
-13 établissements conventionnés dont Arequipa et santa Cruz en août 2021
-3 établissements partenaires : Curico et Natal et La Serena

Le rythme normal des activités de la mutualisation a repris en 2022, comme avant la pandémie. Les protocoles sanitaires d'entrée sur le territoire (tests COVID, formalités administratives... ) se sont tous levés progressivement entre mars et août 2022.
Les stages en présentiel ont donc pu se réaliser sans souci. Seul un stagiaire a été bloqué une semaine pour cause de COVID.
On constate une forte augmentation des billets d'avion, pris par chaque établissement.
Les recettes de la mutualisation s'appuient sur la facturation à chaque établissement d'1% sur la masse salariale, sans les charges.
Le compte de résultat affiche une perte de 28 266 246 pesos. La zone Amlasud est une petite zone de mutualisation qui ne compte que 17 établissements dont 7 sont de taille modeste avec moins de 600 élèves.
Les déplacements sont très coûteux notamment pour le Costa Rica.
La zone est donc structurellement déficitaire.
Sans les réserves accumulées en 2020 et 2021 pour cause de pandémie, une subvention d'équilibre de l'agence serait nécessaire.
Le niveau de la trésorerie diminue par rapport à 2021 et atteint 60 625 872 pesos.
Le niveau de la trésorerie diminue, les charges étant beaucoup plus importantes que les dépenses.
Nous constatons encore davantage de stages en présentiel en 2023 et plus d'actions de formations en établissement, une subvention d'équilibre pourra être nécessaire.

**Vote pour le compte financier :** Il n´y pas d´observations ni des questions de la part des membres.
Oppositions 0
Abstentions 0
Le compte financier est adopté à l'unanimité

**5. Calendrier scolaire 2024**

La proviseure précise que le vote du calendrier ce soir n´est pas décisionnaire. Après l´adoption par le CE, l´inspectrice de la zone assure le premier niveau de la chaine de validation, suivi par le poste diplomatique et par le DEOF enfin, qui agit par délégation du Directeur Général de l'Agence.
Rappel des contraintes
Obligation de respecter les 180 jours de classe pour le respect de la règle locale exigée par la DGEGP : dans la version proposée en PJ il y a 181 jours.
Trois jours fériés n'y figurent pas, car pas encore annoncés officiellement : deux qui devraient être placés durant les petites vacances, un qui pourrait être placé le 24 mai.
Mme Valdman fait mention a la circulaire 2022 de l´AEFE 1042 du 18 octobre sur l´organisation du temps scolaire et élaboration des calendriers scolaires, qui indique un plafond de 936h/année scolaire et que les jours fériés qui tombent sur des jours travaillés ne sont pas à décompter du total du volume horaire annuel dû aux élèves. Toutes le versions des calendriers proposés dépassent ce plafond de l´AEFE. Mme Valdman demande que cette disposition qui touche le personnel détaché de l´AEFE soit prise en compte et que les heures qui dépassent le plafond soient compensées par une réduction du temps de travail ou bien par une indemnisation des heures supplémentaires.
La proviseure prend note de cette observation et précise que cette question a été soulevée à l´AEFE. La réponse de la Direction de l'AEFE a été qu´il faut se tenir aux normes locales lorsqu'il n'y a pas de marge possible de négociation avec

les autorités locales, ce qui est le cas encore aujourd'hui. Il n´y a donc pas de recours possible pour l´excédent du plafond de 936 heures.
M. Capurro rappelle aussi que la DGEGP avait demandé au début d´accomplir les 192 jours exigés, mais que les autorités ont accepté d'en rester aux 180 demandés par la loi nationale. Si la loi nationale passe à 190 jours comme il est envisagé, le lycée a signé une nouvelle convention pour que ça reste à 180 jours et on espère que cela sera maintenu et respecté par les futurs gouvernements.
Mme Sujansky s´adresse aux professeurs et dit qu'il faut reconnaitre aussi que le lycée a beaucoup plus de vacances scolaires que les autres écoles.
Mme Boulanger, propose que ces 13 jours excédentaires, très usants pour les enseignants, soient compensés en fin d´ année en appelant des intervenants extérieurs. Le directeur du primaire Marcos Capurro répond que cela n´est pas possible parce que l´obligation est de donner les cours réguliers et que cette obligation reste à la charge du personnel de « planta funcional ».

Version A vert proposée par l'équipe de direction

- Proposition réalisée dans le but d'un rééquilibrage de l'année permettant de retrouver deux coupures de 11 jours sur les petites vacances et de revenir ainsi à deux véritables périodes de repos intermédiaires.
- Pré-rentrée le 14 février et rentrée des élèves le 15 février.
- Reprise le 29 juillet : cela nécessitera de remplacer les quelques personnels détachés français qui pourraient arriver au 1er août seulement, mais qui ne devraient pas être très nombreux en 2024.

4 autres versions élaborées et soumises au vote :

- 3 par les représentants des personnels :
  B bleu turquoise : petites vacances de 11 jours / reprise le 22 février sortie le 19 décembre
  C jaune : petites vacances de 9 jours / reprise le 22 février sortie le 13 décembre
  D rose : petites vacances de 9 jours / reprise le 27 février sortie le 18 décembre
- 1 par Amicale :
  E bleu roi : petites vacances de 1 semaine et 1 jour/ reprise le 19 février sortie le 13 décembre

Rita Loew en représentations des lycéens dit qu'ils n'ont pas eu beaucoup de temps pour faire un sondage mais que ceux qu'ils ont pu consulter ont préféré l´option B qui présente plus de temps aux vacances intermédiaires, très nécessaires pour préparer les examens. Les parents font observer que cette proposition amène la fin des cours au 20 décembre.
Valentin Montinero en représentation des collégiens dit qu'ils pensent qu'au moins un jour de plus pour les vacances intermédiaires compte, ils tiennent à ce temps de repos. Ils privilégient aussi la fin de cours au 13 décembre car le 20 c´est une date trop près des fêtes de fin d´année. Les élèves de collège ont préféré le calendrier E bleu roi, proposé par l´Amicale.
Le directeur Guillaume Edel a constaté que quand les vacances sont très longues c'est une perte de la maitrise du français pour les élèves. Ce constat est partagé dans toutes les écoles du monde : de très longues vacances d'été font perdre davantage les acquis de l'année.

Vote en 2 étapes. A la demande d´un des membres, le vote se réalisera en bulletin secret.
La proviseure propose aussi de voter en deux étapes : d'abord pour chaque calendrier afin d'éviter un éparpillement sur les 4 propositions, puis pour l'un des deux calendriers qui sortira avec le plus de voix.

1. Vote en faveur de chaque calendrier.
   A - OUI 8 NON 14 ABST 1
   B - OUI 5 NON 17 ABST 1
   C - OUI 15 NON 8 ABST 0
   E - OUI 13 NON 9 ABST 1

2. Vote pour départager les deux calendriers qui auront reçu le plus de voix

C - 12

E - 11

Le calendrier C (jaune) a été adopté par la majorité des votants.

Puisque le calendrier adopté ne prévoit qu'une semaine de vacances intermédiaires les parents de l'Amicale demandent aux professeurs à ce qu'il y ait moins de devoirs.

L'élève de collège Valentin Montinero s'interroge sur le bon équilibre de la représentation des différents corps (collèges) dans un CE. Il trouve injuste que les élèves n'aient que 2 sièges pour représenter 676 élèves qui sont les plus intéressés et éventuellement les plus affectés par les décisions d'un conseil d'établissement. La proviseure reconnaît que c'est une observation intéressante et qui lui permet de découvrir certaines règles d'un système représentatif.

La direction rappelle que ce calendrier compte exactement 180 jours et que l'ajout éventuel de jours fériés par les autorités argentines devra conduire à de nouveaux ajustements avant la fin de l'année 2023.

**6. Point sur les voyages 2023 en primaire**

Le directeur M. EDEL rappelle l'expérience vécue par les 4 classes de CM2 qui étaient parties en classe verte à Puerto Madryn en octobre 2022. Les collègues de CM2 ont demandé des devis pour cette année. L'idée pour cette année est de faire le même type de voyage mais en 5 jours et d'éviter de rester le weekend en Péninsule de Valdès.

**7. Point sur les voyages 2023 à l'étranger en secondaire : pas de voyage aux EU, 2 voyages en France**

Dans le secondaire il y a 2 voyages à Paris cette année. Le voyage des Terminales a eu lieu du 22 avril au 7 mai avec 72 élèves. Il a réussi, mais aussi très fatigant pour les professeurs qui ont vécu des situations limites avec certains élèves qui n'ont pas respecté les règles. Des sanctions seront prises.

Le voyage des 1ères aura lieu en septembre/octobre. Pour le moment il y a 50 élèves inscrits.

Le projet ADEN AEFE permet aussi des voyages sous une autre forme. Le proviseur-adjoint M. LE DILY rappelle que c'est un projet d'échange individuel entre deux élèves du réseau AEFE qui sont scolarisés en classe de 2nde Cet échange exige une préparation minutieuse de plusieurs mois à l'avance. Pour un échange qui se fera en début d'année scolaire, la préparation commence au mois d'octobre de l'année précédente.

Nous avons 10 élèves de 2nde qui sont concernés cette année. Les élèves de l'extérieur venus passer 6 semaines chez les correspondants locaux sont arrivés en mars et repartiront maintenant en mai. Nos élèves partiront chez leurs correspondants en juin...

M Broussaingaray témoigne de la superbe expérience de sa fille et demande s'il serait possible qu'il y ait davantage d'élèves concernés l'année prochaine.

Le directeur explique que bien sûr le souhait est d'ouvrir cette opportunité à un grand nombre d'élèves mais qu'il y a une limitation quant à la capacité d'accueil dans les salles de classe et aussi sur la composition des binômes. Ce n'est pas si simple de faire coïncider le lieu d'échange, le moment temporel, les intérêts et les goûts des deux élèves et les possibilités de leurs familles pour assurer un accueil dans les meilleures conditions.

**8. Renforcement des axes de l'éducation à la citoyenneté et de l'autonomie des élèves : développement durable, solidarité, vivre-ensemble...**

La proviseure donne la parole aux directeurs du primaire pour expliquer le développement des actions menées depuis la rentrée. M. Capurro explique qu'en maternelle et élémentaire on travaille à renforcer les trois axes de notre conseil d'école. Notamment en ce qui concerne l'ambiance relationnelle, nous continuons à travailler sur la recherche d'une approche transversale et interdisciplinaire entre les différents niveaux et entre les niveaux eux-mêmes. Plus de 20 « sorties » ont été présentées pour renforcer les projets de nos groupes de classe, qui ont été détaillés dans le conseil d'école. Nous mettons en avant le travail sur l'autonomie à partir de petits gestes, allant de savoir s'habiller soi-même lors des cours de natation à des espaces de solidarité entre élèves de tous les niveaux, en mettant toujours en avant les valeurs

de l'olympisme puisque nous avons le Label Génération 2024 en lien avec les valeurs de l'olympisme et des JO 2024 qui se tiendront à Paris.
Enfin, un autre espace est celui des activités périscolaires, auxquelles plus de 50% de nos élèves participent activement et où les objectifs sont d'appartenance et non de compétition.

La proviseure présente ensuite l'action menée le vendredi 27 avril par le CPE et une équipe formée de professeurs et de la direction, qui a permis la formation de l'ensemble des délégués : de classes, du CVC, CVL et écodélégués. Ce sont 100 élèves qui ont été réunis pour faire émerger des priorités d'action dans les champs des actions solidaires, du développement durable et du bien-vivre ensemble. Dans le champ des actions solidaires, sont projetés une collecte de fonds pour aider les camarades en difficultés financières pour payer le voyage en France, l'organisation d'une course contre la faim, ou la collecte des différentes denrées. Il s'agira probablement de passer par la FEFA (fédération d'entraide aux français d'argentine) et Emmaüs de Bursaco pour faire en sorte que ces collectes profitent aux populations qui en ont le plus besoin.
A cette occasion, le COCAC demande aux intervenants de garder en tête une date importante : le 16 octobre qui a été déclaré la Journée mondiale de l'alimentation. Il trouve que ça serait une bonne occasion pour mettre en avant ce type de projets solidaires, en accord avec le projet d'établissement, dans l'établissement ou même à l'extérieur.

M. Fabiano, explique que pour le groupe ayant travaillé sur le bien-vivre ensemble, accompagnés par Mme. Guilbault et M. Briant, les thèmes suivants sont ressortis des réflexions menées par les différents groupes, autour des 3 objectifs suivants : aide entre élèves, création d'une cellule d'écoute, développement des relations inter-lycées.

Les actions proposées par les élèves :
Objectif d'organiser des relations inter-élèves à l'aide d'atelier virtuel d'aide aux devoirs
Objectif d'une cellule d'écoute à l'intérieur du lycée lorsque les élèves sont en situation de mal être dû au stress, au harcèlement....
Objectif de développer les rencontres sportives, scolaires et festives entre les lycées de la zone.

M. Le Dily présente les conclusions ressorties de la réunion des éco-délégués qui s'est déroulée hier matin. Les élèves ont pleinement conscience des enjeux liés au Développement Durable. Ils se soucient en particulier d'accomplir 3 objectifs principaux :
- L'égalité homme/femme
- Le développement des actions visant l'amélioration des relations intergénérationnelles dans l'établissement. Ils proposent par exemple d'organiser des évènements sportifs qui réunissent les élèves avec les personnels.
- La préservation de la faune et de la flore aux abords du lycée : organisation d'ateliers de botanique, du compostage, de recyclage des poubelles qu'ils ont très à cœur. Ils souhaitent poursuivre le projet Papillon entamé l'an dernier dirigé par la professeure de SVT Mme. Asta.
Le conseiller M. Guillot est en connaissance de ce projet puisqu'il a participé avec Mme. Asta.

En absence de questions diverses à traiter, Madame LEYENDECKER remercie la participation de tous les membres présents et clôture la séance à 20h30.

| | | |
|---|---|---|
| **Laurence LEYENDECKER** | **Belen SIRIMARCO** | **Marine DETTORI** |
| Proviseure | Secrétaire | Secrétaire adjoint |

LYCÉE FRANCO-ARGENTIN JEAN MERMOZ
Laurence LEYENDECKER
Proviseure